

A l'attention de Mr Le Commissaire Enquêteur,

La desserte d'un territoire et son développement économique passent par des voies d'accès adaptées.

La voie de la Soule est un des axes majeurs pour arriver en Soule, pour quitter la Soule.

Cette voie est aujourd'hui inachevée.

Les nombreuses variations de vitesse entre le rond-point de VIODOS et la sortie d'ESPES montrent de manière factuelle un manque de fluidité du flux de la circulation sur cette portion de route avec des conséquences potentielles d'insécurité pour les riverains et pour les usagers.

Cette voie est réclamée par les industriels et commerçants de la Soule.

On ne peut pas nier que ce projet va consommer du foncier agricole. Le maintien du foncier agricole est un enjeu partagé par de nombreuses personnes sur notre territoire.

Il n'est pas facile de juger un projet spécifique tel qu'un aménagement routier sans le mettre à l'échelle d'un aménagement global du territoire qui prend en compte un ensemble de thématiques sans vouloir forcément les opposer.

La Soule a des marges de manœuvre pour économiser par ailleurs du foncier agricole tout en faisant des projets d'aménagements en matière de voiries, d'habitats et d'économies.

On peut encourager les comportements et les stratégies pour économiser du foncier agricole dans les domaines qui ne touchent pas la sécurité. Je pense à la consommation foncière fléchée vers l'habitat qu'il faut challenger au juste nécessaire, qu'il faut minimiser en privilégiant la densification, l'utilisation des « dents creuses » et en travaillant sur les logements vacants.

Le projet de la voie de la Soule ne remet pas en cause un projet de voie verte dédiée aux mobilités douces que les collectivités doivent conserver voire développer.

La finalisation de cet aménagement peut aussi contribuer à accélérer des opportunités au-delà même de l'objectif sécuritaire.

Le Plan Local d'Urbanisme qui a été présenté en réunion publique au mois de juin prend en compte des éléments qui vont conduire à une sobriété de consommation foncière agricole, avec une vision globale, avec des objectifs équilibrés et partagés sur l'ensemble du territoire Soule.

Je suis favorable au projet d'achèvement de la voie de la Soule.

Veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur l'expression de mes salutations.

Jean-Marc BARANTHOL, Maire de BARCUS

Le 21 septembre 2023

